



Communiqué de presse

Paris, le 30 août 2019

Jean-Yves Le Drian et Franck Riester mobilisés pour la culture à l'international

A l'occasion de la conférence des ambassadeurs et des ambassadrices, et dans le prolongement du comité stratégique pour l'export des industries culturelles et créatives (ICC) du 11 avril 2019, M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et M. Franck Riester, ministre de la culture, ont présenté le 29 août 2019 la stratégie de soutien aux ICC à l'international, lors de la session « la diplomatie au service des industries culturelles et créatives ».

Alors que le Président de la République a annoncé la tenue, à l'automne prochain, d'états généraux des industries culturelles et créatives et la création d'un comité stratégique de filière pour les ICC, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a affirmé sa volonté de « franchir un cap décisif dans la mobilisation du Quai d'Orsay pour l'export des industries culturelles ». Il a ainsi confié une « mission prioritaire ICC » à 37 ambassadeurs et ambassadrices dont les pays de résidence, identifiés en lien avec le ministère de la culture et les représentants des filières professionnelles, ont un fort potentiel de développement et d'export pour les ICC françaises. Les ambassadrices et les ambassadeurs devront remettre aux ministres un plan d'action en faveur du développement des ICC, d'ici à la fin de l'année.

Le ministre de la culture a rappelé l'importance croissante du poids économique des ICC qui portent haut la créativité et l'innovation française à travers le monde : « Nous devons amplifier notre mobilisation pour soutenir et accompagner la structuration de cette filière, et à travers elle nos artistes et nos créateurs ». Les ICC représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour la compétitivité, l'attractivité et le développement de l'économie française. Elles sont aussi l'un des principaux outils d'influence dans le monde, en participant à la diffusion de la culture, de l'expertise, de notre modèle culturel et de notre langue.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Direction de la Communication et de la Presse
presse.dcp@diplomatie.gouv.fr